

**Banque Centrale Européenne** ou ([BCE](#)) est la banque centrale responsable de la monnaie unique européenne, l'euro.

La **principale mission** de la BCE consiste à maintenir le pouvoir d'achat de l'euro, et donc la **stabilité des prix**, dans la [zone euro](#)<sup>[1]</sup>.

## Législation

- [Eur-Lex:12008E127](#), Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - Troisième partie: les politiques et actions internes de l'union - Titre VIII: la politique économique et monétaire - Chapitre 2: la politique monétaire - Article 127 (ex-article 105 TCE)
- [Eur-Lex:12008E/PRO/04](#), Version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - PROTOCOLES - Protocole (n°4) sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne

## Voir aussi

- [BCE](#)
- [SEBC](#)
- [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu), site officiel

## Références

1. ↑ BCE, [La Banque centrale européenne](#)